Image not found or type unknown

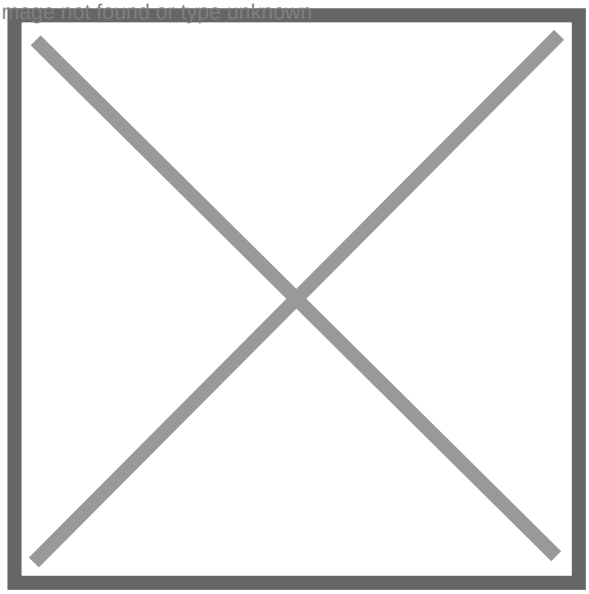

Peut on nous forcer à descolariser notre enfant?

Par **vama190**, le **13/12/2013** à **15:13**

Bonjour, je ne sais pas si je suis au bon endroit pour ma question mais je tente.
Voilà,mon fils ayant de gros soucis de comportements au sein de son école maternelle dernière section, on nous menace sans cesse de le descolariser.
Il a un suivi thérapeutique hors scolarité pour apprendre à s'appaiser, le rapport aux autres...
L'école nous avait déjà demandé de faire une demande d'Avs l'an passé.
Nous avons fait cette demande qui a été rejeté par la mdph en 1ère instance.
Nous avions la possibilté de faire appel 2 fois (ce que nous a vivement conseillée une assistante sociale car en appel souvent le juge va dans le sens des parents), bref nous n'avions finalement pas fait appel car entre temps l'école a changée d'avis en nous faisant un courrier nous demandant un Sessad (suivi extra scolaire)
Nous les avons écouté et donc refait une demande qui elle a été acceptée.
Notre enfant en bénéficie depuis la rentrée.
Mais une fois encore l'école a changé d'avis, voyant que le compoortement de notre enfant ne changeait pas en classe malgré le suivi du sessad (il est encore en période de bilan) on nous a redemandé une avs.
Nous avons donc refait tout un dossier, et par chance la réponse a cette fois été positive.
Notre enfant bénéficie depuis 15 jours d'un avs 12h par semaine.
Mais voilà selon l'école ce n'est tjs pas suffisant, du coup pour tenter d'apaiser les choses l'éducateur de notre enfant se rend une fois par semaine à l'école pour discuter avec lui de ses problèmes et voir avec l'enseignante quoi faire pour tenter d'améliorer son comportement.
En attendant, chaque jour qui passe nous nous faisons harponner agressivement par l'enseignante a chaque sortie de classe (2 X par jour)
Je suis mentalement et phisiquement fatiguée par cette situation, je ne dors pas bcp tellement ça me travaille et j'ai une boule au ventre à chaque sortie d'école.
J'en ai parlé à l'éducateur, lui demandant d'essayer de calmer l'enseignante car nous nous n'y

arrivons pas.
Sa réponse a été qu'il ne pouvait rien faire car elle pourrait encore demander à ce que notre enfant soit descolariser !
En gros subissez, rendez vous malade mais ne réagissez pas !
D'un autre coté on nous avait assuré que du fait que notre enfant est suivi par le sessad et qu'en plus maintenant il a l'avs on ne pouvait pas nous forcer à descolariser notre enfant.
Qu'en est il réellement ?
Je ne tiendrait pas jusqu'à la fin de l'année dans de telles conditions et je trouve celà totalement abérrant de devoir tout accepter sous couvert de nous enlever notre enfant de l'école.
Merci d'avance de m'avoir lu jusqu'au bout.

Par **aguesseau**, le **13/12/2013** à **16:44**

bjr,
ce qui vous arrive est triste mais il faut imaginer ce que doit supporter l'enseignant et les autre élèves de la classe de votre enfant.
en avez-vous parlé avec les autres parents d'élèves ?
cdt

Par **vama190**, le **13/12/2013** à **17:18**

On aurait bien aimé pouvoir en parler avec eux, on avait proposé à l'enseignante de rencontrer les parents dont les enfants subissent le comportement de notre enfant afin de pouvoir échanger avec eux et leur expliquer la situation mais elle n'a jamais voulu, c'est une école où un enfant "différent" est mal venu (notre enfant n'est pas le seul), les parents ont fait courrier sur courrier à l'académie, nous avons répondu aux courriers, la maîtresse et l'inspecteur académique sont allé jusqu'à faire pression sur le maire pour qu'il nous force à descolarisé notre enfant l'an passé !!
Le maire nous a convoqué, on lui a parlé et prouvé que nous avions des démarches en cours et d'autres en places (l'enseignate avait "oublié" de le lui dire !)
Nous avons pu parlé un peu avec une maman qui nous a elle même dit trouver le comportement de la maîtresse totalement déplacé envers nous surtout en présence de notre enfant et des autres parents, une autre maman nous a dit que la déscolarisation n'était pas la solution.
D'autant qu'on nous menace de descolariser mais on ne nous propose rien derrière a part de garder notre enfant à la maison.
J'imagine bien ce que supporte l'enseignante et les autres enfants, mais pour nous c'est pas mieux. On fait le maximum pour notre enfant, mais pour le moment on a pas de solution.
Le pédopsy nous dit que notre enfant est en décalage affectif mais parfaitement à "niveau" d'un point de vue intellectuel, son problème ne se manifeste que en grand groupe comme en classe ou son comportement peut être dû à une angoisse, un sentiment d'insécurité... d'où l'obtention d'un avs.
D'ou ma question, peut on nous forcer à descolariser notre enfant ?
Nous avons entrepris toutes les démarches demandées et même plus, l'avs n'est là que depuis 15 jours et le sessad n'a pas fini son bilan, on ne peut pas demander de miracle, il faut

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

du temps pour que notre enfant change, il a besoin de soutien pas de se faire rejeté, il aime l'école et y a malgré tout des copains copines.

Par **vama190**, le **13/12/2013** à **17:21**

Mon rôle est bien sûr de tenir compte des autres parents, des autres enfants et de l'enseignante, mais en temps que parent mon rôle est avant tout d'être présent pour mon enfant, de le protèger et de l'aider

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés